

► Programme et ordre indicatif des travaux

Heure	Question à l'ordre du jour	Temps imparti
10:30-13:15	Élection du bureau du Conseil d'administration pour 2025-26 (pas de document)	30 minutes
	Approbation des procès-verbaux de la 353 ^e session du Conseil d'administration (GB.354/INS/2)	10 minutes
	Questions découlant de la 113 ^e session de la Conférence internationale du Travail et réclamant une attention immédiate (pas de document)	20 minutes
	Propositions de modifications du formulaire pour les rapports qui seront demandés au titre de l'article 22 de la Constitution de l'OIT concernant la MLC, 2006 (GB.354/INS/4)	15 minutes
	Faits nouveaux survenus dans l'application de la Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine (GB.354/INS/6)	60 minutes
	Rapport du Directeur général – avis de décès (GB.354/INS/9)	15 minutes
13:15-14:15	Pause déjeuner	
14:15-14:30	Déclaration de la Présidente du Comité du Syndicat du personnel de l'OIT	15 minutes
14:30-16:00	L'OIT dans un environnement multilatéral en mutation – vers plus d'efficacité et d'efficience (GB.354/INS/5) - Point de situation sur l'initiative ONU80 par le Secrétaire général adjoint chargé des politiques des Nations Unies, Guy Ryder - Discussion du document	90 minutes
16:00-16:50	Rapport du Comité de la liberté syndicale (GB.354/INS/8)	50 minutes
16:50-17:00	Désignation des membres de la commission d'enquête établie conformément à l'article 26 de la Constitution de l'OIT sur le Nicaragua (GB.354/INS/7)	10 minutes
17:00-17:20	Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions (GB.354/INS/11)	20 minutes
Séance privée (participation limitée aux membres du Conseil d'administration)		
17:20-17:40	- Rapports de comités tripartites chargés d'examiner des réclamations soumises au titre de l'article 24 de la Constitution de l'OIT (GB.354/INS/9) - Recevabilité des réclamations soumises au titre de l'article 24 de la Constitution de l'OIT (GB.354/INS/10)	20 minutes

Temps de parole recommandé (en minutes)

Durée totale de la discussion de la question	Porte-parole du Groupe des employeurs	Porte-parole du groupe des travailleurs	Groupes régionaux	Gouvernements à titre individuel	Estimation du temps pour la gestion des interventions, réponses du Bureau et conclusion *
15	3	3	2	1	2
30	4	4	3	2	3
45-50	5	5	4	2	5
60	7	7	4	2	11
90	10	10	5	3	15

* Sur la base d'une moyenne de 5 prises de parole par les groupes et 5 à titre individuel.